



Rapport d'activité



2004

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'agriculture du Triangle Vert, pour un développement soutenable du territoire

Années d'apprentissage et de sensibilisation, 2002 & 2003 ont permis de faire émerger entre les cinq communes du Triangle Vert, une conscience collective et une volonté de partager un projet d'agriculture urbaine. Ce projet a pour objet de pérenniser l'activité agricole historique de leur territoire, nécessaire à son développement soutenable et revendiqués par les habitants, comme partie prenante de leur cadre de vie.

Année de rencontres et de réflexion, 2004 nous a permis, malgré le refus, in-fine par l'Europe, du projet patiemment construit avec nos partenaires et amis hollandais, allemands, belges, et anglais, d'approfondir à leur contact notre connaissance de cet enjeu de société et de préciser à la lumière de leurs expériences les contours de notre projet.

Année de communication, 2004 a été également l'occasion de renforcer par cette aventure passionnante et au travers de nos rencontres avec nos partenaires du département de l'Essonne et de la Région Ile de France, l'existence et l'autorité de notre association et de notre projet. Aujourd'hui le Triangle Vert existe, à la veille de la révision du SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile de France), son territoire et son projet sont reconnus. Notre rencontre avec Hervé GAYMARD, ministre de l'agriculture, en atteste. Notre association compte désormais comme un interlocuteur majeur et un partenaire légitime, des acteurs et processus en charge de l'aménagement de notre territoire. Cette année 2004 constitue à ce titre une étape stratégique pour notre avenir.

Année de maturation enfin, 2005 est l'occasion de finaliser dans le cadre de l'étude confiée au cabinet Confluences, la stratégie de projet intercommunal à engager pour les dix prochaines années, ainsi que les actions hiérarchisées dans le temps et localisées dans le territoire de chaque commune. Cette étape décisive permettra à ces dernières de valider ensemble les actions qu'elles souhaitent engager, et de réserver dans leurs budgets les moyens nécessaires à leurs mises en œuvre.

L'année 2005, année dynamique et concrète sur le terrain, inaugurer la réalisation de projets attendus par tous :

- Panneaux et barrières à l'entrée des chemins afin de contrôler l'accès aux espaces agricoles et informer les promeneurs sur l'activité et le travail des agriculteurs ;
- Plantations de haies vives, de noyers ormes ou de poiriers qui ornaient auparavant notre territoire, et composaient notre paysage
- Gestion et entretien des chemins et des fossés, maîtrise de l'accès des exploitants agricoles aux itinéraires urbains nécessaires à leur activité ;
- Encouragement au commerce des productions locales et à la consommation des produits du terroir...

Chacun, agriculteur ou urbain, trouvera une réponse ou un signe de la volonté des communes d'affirmer le rôle central qu'elles souhaitent donner ensemble à l'activité et à l'espace agricole dans l'aménagement soutenable de leur territoire.

Année attendue également par l'ensemble des acteurs concernés et des collectivités partenaires de notre projet, elle doit être l'occasion de témoigner de la capacité de notre projet d'agriculture urbaine intercommunale, à renouveler le sens et la forme de la ville périurbaine, à maîtriser la destination agricole des sols nécessaires à la pérennisation de l'activité et à graver dans le marbre du SDRIF un projet de territoire explicite pour le Triangle Vert.

Cette responsabilité est de taille, que l'occasion me soit donnée ici de remercier le Département de l'Essonne et la Région Ile de France de l'intérêt et de la confiance dont ils nous témoignent.

L'agriculture et la ville ont la responsabilité d'inventer ensemble sur leurs limites actuelles, un projet de développement dynamique et alternatif au continuum périurbain homogène et indifférencié, qui menace le territoire d'Ile de France d'Amiens à Orléans.

Sur le Triangle Vert, l'agriculture urbaine est structurante du territoire et possède, avec les forêts, les cours d'eau et les espaces naturels, un rôle à l'échelle de l'agglomération, analogue à celui désormais reconnu aux espaces publics, de composer la ville dense.

Merci enfin, au seuil de cet exercice à Christel STACCHETTI qui sait, parfois en solitaire, animer notre projet et assurer la cohésion de notre association. Merci à Brigitte BOUVIER, qui ne manque pas une occasion de vulgariser et promouvoir notre expérience, grâce à l'audience que lui procure sa responsabilité de directrice-adjointe du CAUE 91. Merci bien sûr aux membres du Bureau et du Conseil d'administration de leur participation et de leur présence. Merci aux communes enfin, de leur engagement et de leur soutien à notre action ainsi que de la solidarité et de la confiance qu'elles se témoignent en partageant ce projet.

Thierry LAVERNE
Président du Triangle Vert



ANIMATION ET SENSIBILISATION

Volet fondamental du projet d'agriculture périurbaine conduit par le Triangle Vert, la communication et la sensibilisation restent au centre de chacune des démarches de l'association, et des relations avec ses partenaires et le grand public. Si l'année 2004 a été principalement consacrée à l'étude réalisée par le cabinet Confluences pour aider le Triangle Vert à élaborer et évaluer son programme d'actions pluri-annuel, l'association a toutefois participé à nombre d'événements, d'envergure locale, départementale, nationale, voire internationale.

▲ 5 et 6 Mai à Nantes : 1^{ères} Journées Internationales du Paysage

Co-organisées par le Réseau IDEAL et la Communauté urbaine de Nantes, ces journées avaient pour objectif de permettre aux élus, techniciens et aux associations locales, européennes et internationales d'échanger et de débattre des bonnes pratiques en matière de paysage urbain, péri-urbain et paysage rural. Lors des ateliers, «l'élément durable» a été mis en avant dans chaque variété de paysage ; c'est à dire la prise en compte des dimensions économiques, environnementales et sociales de chaque projet et de chaque territoire.

T. Laverne a ainsi pu présenter le projet durable conduit par le Triangle Vert, dans le cadre de l'atelier n°9, intitulé « Contribution de l'agriculture au paysage péri-urbain : Conditions de succès à long terme ? ».

▲ 29 et 30 mai 2004 : fête de la Fraise à Marcoussis

Comme chaque année se tient à Marcoussis la fête de la Fraise. Le thème de la fête cette année était « l'agriculture d'hier et de demain à Marcoussis ». La commune avait invité le Triangle Vert à participer à la fête en tant qu'invité d'honneur. Cet événement a été l'occasion pour l'association de faire connaître au public son projet, ses objectifs, ses activités.



Le stand réalisé avec le concours d'agriculteurs (fermes OLIVIER, MASCETTI, SKURA et BOLAY, pépinière TREPS) et d'élus municipaux membres de l'association, ainsi que la mairie de Marcoussis, a connu un vif succès auprès des visiteurs. Messieurs les maires de Nozay et Saulx les Chartreux, ainsi que la députée Mme KOSCIUSKO-MORIZET, sont venus eux aussi admirer les décors de légumes (renouant avec la tradition des fêtes agricoles de la région) et les panneaux d'information du stand. Des brochures sur les cultures des légumes du Triangle Vert présentés ce week-end là étaient à la disposition des visiteurs. Une vidéo réalisée lors d'une sortie de terrain avec le CAUE et des étudiants du lycée agricole d'Igny était également diffusée pendant la fête.

Mlle STACCHETTI, M. LAVERNE, Mme BOUVIER, et M. MASCETTI, ont répondu pendant ces deux jours aux questions des visiteurs. Enfin, tous les produits exposés ont été distribués à la fin du week-end : une opération de communication réussie.

Dix grands panneaux de présentation de l'association et de son projet ont été réalisés pour cette occasion, en collaboration avec le CAUE de l'Essonne. Ces panneaux sont dorénavant disponibles pour des forums associatifs et autres expositions et manifestations municipales, pour les membres de l'association qui le souhaitent.



▲ 6 juin 2004 : jardins familiaux de Ste Geneviève des Bois

Dans le cadre des rendez-vous « Jardins secrets-Secrets de jardins » (coordonnés par le Comité du Tourisme de l'Essonne), le CAUE de l'Essonne organisait à Sainte Geneviève des Bois deux journées autour du thème « Le paysage habité ». Ce site a notamment été choisi en raison de sa situation urbaine et son rôle de charnière entre un quartier de logements collectifs et un quartier pavillonnaire.



Au programme : visites (jardins familiaux, serres communales...), et conférences, telles que «le territoire révélateur d'une identité», ou encore «se mettre l'eau à la bouche : du paysage à l'assiette». Par cette dernière, Sébastien ARGAND et Laurence ROBERT, paysagistes, présentait son approche gustative des paysages, suivie d'un déjeuner pour joindre le geste à la parole...



Le Triangle Vert a participé à cette conférence-déjeuner dans les jardins familiaux de Sainte Geneviève des Bois, en présence du maire de la commune, et aux côtés du CAUE, par l'exposition de panneaux présentant le projet du Triangle Vert, et l'apport de produits maraîchers de saison (fournis par l'exploitation de M. SKURA) ayant servi à l'élaboration du repas pour 50 convives.

▲ juillet-août : participation à l'élaboration d'un documentaire

sur l'agriculture périurbaine, avec Frédéric Rançon, jeune sociologue et réalisateur. Le documentaire n'est encore qu'à l'état de projet, qui ne trouvera sa forme définitive que fin 2005/début 2006.

▲ 4 septembre : forum associatif à Marcoussis

Les forums associatifs qui ont lieu à chaque rentrée scolaire dans les communes sont l'occasion pour le Triangle Vert de réaffirmer auprès de la population un projet qui la concerne. C'est ainsi que les panneaux d'information réalisés à l'occasion de la fête de la Fraise ont été exposés les 4 et 5 septembre 2004 au gymnase de la Ferme des Prés à Marcoussis. La fréquentation du forum a permis de toucher un large public. Il est toutefois dommage que les brochures d'information n'aient pu être mises à disposition à cette occasion.

▲ 5 septembre : fête de la moisson à Marcoussis

Sébastien Boète, jeune céréalier membre du Triangle Vert, a organisé dans ses champs de céréales, à Marcoussis, une démonstration de battage à l'ancienne, et de moisson avec des machines agricoles modernes. Un événement qui a attiré petits et grands, et renoué avec l'esprit des moissons collectives d'autrefois.



▲ 21 et 22 septembre : festival des jardins à Chaumont sur Loire

Lors du festival des Jardins de Chaumont sur Loire, Brigitte BOUVIER, Vice-Présidente du Triangle Vert, et directrice adjointe du CAUE, a été invitée à intervenir dans le cadre d'une formation, proposée par le Conservatoire International des parcs et jardins et du paysage et coordonnée par la DIREN d'Ile de France. Le thème des deux journées de stage : « Paysage rural au bord de la ville : le développement du milieu urbain crée à l'interface avec le milieu rural des territoires aux statuts incertains appelés « périurbain ». Quelles images et quelles questions se pose aujourd'hui le périurbain ? ».

Les participants (directeur d'agence d'urbanisme, techniciens de communautés d'agglomération, et de conseils généraux) se sont montrés très intéressés par l'expérience réalisée dans le cadre du Triangle Vert. La communauté d'agglomération du Mans conduit un projet de ceinture verte mancelle, et réfléchit actuellement aux modes de mise en œuvre, au niveau local, de ce projet. Les personnes présentes ont exprimé leur souhait qu'une visite du Triangle Vert soit organisée à leur intention, ainsi qu'à celle des élus de leur structure.

▲ 7, 8 et 9 octobre : Journées Nationales de l'Environnement à Brétigny-sur-Orge

Ces trois journées ont été organisées par l'ADEMUB (association de défense de l'environnement à Brétigny sur Orge), dans un objectif de sensibilisation : découvrir son environnement, mieux le comprendre pour y faire plus attention.

Le Triangle Vert, contacté par l'ADEMUB, a accepté l'invitation de l'association à exposer ses panneaux d'information lors de l'événement. La journée du 8 octobre était réservée aux élèves de CM1 et CM2 des écoles de la région.

▲ 11 et 12 octobre : colloque Espaces Naturels Sensibles Marcoussis (CNR)

Les 11 et 12 octobre se sont tenues à Marcoussis les Assises Nationales des Espaces Naturels Sensibles, organisées par le Conseil Général de l'Essonne au CNR. Ces deux journées ont été consacrées à des échanges entre départements concernant cette politique, les problèmes de mise en œuvre rencontrés, les solutions novatrices mises en place par certains conseils généraux, et l'évolution prochaine de la législation dans ce domaine.

En tant que partenaire du Conseil Général de l'Essonne, et projet pilote, le Triangle Vert a été convié à assister à ces deux journées. On peut effectivement considérer que la démarche menée sur les espaces agricoles du Triangle Vert s'apparente à la politique de protection des Espaces Naturels Sensibles par les conseils généraux.

Il a en effet été rappelé, lors de plénières et de tables rondes, que le terme de "sensible" signifie aussi "soumis à la pression urbaine", ce qui est particulièrement le cas des espaces agricoles périurbains¹. En introduisant le colloque, présentant le projet mené par le Triangle Vert, Olivier THOMAS, maire de Marcoussis, a également souligné que la fragilité avérée de ces espaces était aussi ce qui faisait la force des territoires périurbains, et celle du Triangle Vert en particulier. Bruno PIRIOU, vice-Président du Conseil Général chargé de l'Environnement, a renchéri en affirmant que les espaces agricoles et naturels devaient devenir des éléments structurants, un point d'appui du développement du territoire.

A ce jour, la TDENS (taxe départementale des espaces naturels sensibles) ne peut être utilisée pour l'acquisition d'espaces agricoles, mais le projet de loi sur le développement des territoires ruraux doit permettre d'intégrer les espaces agricoles périurbains dans les ENS gérés par les départements. Le projet de loi prévoit en effet, à l'article 19, qu'« en vue de la protection et de la mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains » « les terrains peuvent être acquis par le département » « dans les zones de préemption des espaces naturels sensibles » dans le cadre d'un programme d'action bien précis. A quand les "Espaces Agricoles Sensibles" ?





PÉDAGOGIE ET VALEUR D'EXEMPLE

Depuis la création de l'association, et même avant cette date, le projet du Triangle Vert ne cesse d'intéresser enseignants, étudiants, et stagiaires, appartenant aux domaines agricole, urbain, paysager et architectural. Le suivi de travaux d'étudiants et de stagiaires participe de la communication sur le projet de territoire et aussi de la sensibilisation des professionnels, enseignants, et futurs professionnels. Un regard et des réflexions nouvelles sont ainsi apportées au projet, et les productions des élèves viennent alimenter le fond iconographique et cartographique de l'association.

▲ 10 février 2004 : soutenances des étudiants de l'École d'Architecture de Versailles

Les limites entre espaces bâtis et espaces ouverts en milieu périurbain sont souvent trop brutales, mal organisées, mal définies. Aujourd'hui ces deux milieux ne dialoguent pas du tout entre eux. A certains endroits dans le Triangle Vert, la rupture est totale.

Or l'organisation de l'espace influe beaucoup sur les relations entre ces espaces et les gens qui les fréquentent. On a donc tout intérêt, pour que ville et agriculture cohabitent harmonieusement, à trouver ou réinventer un traitement des limites entre ces deux espaces qui permette une vraie relation, voire une interpénétration.

C'est sur cette interface qu'un groupe d'étudiants en architecture de l'EAV a travaillé en atelier, sur les communes de Saulx, Nozay, et Marcoussis. Après avoir analysé le fonctionnement et la configuration de ces territoires, les étudiants se sont penchés sur des zones précises, afin de proposer un projet d'aménagement pour chacune. Ces propositions ont fait l'objet d'une restitution orale, accompagnée de croquis et cartographies, compilées ensuite dans un rapport collectif.

▲ 4 mars 2004 : visite de terrain avec des élèves du lycée agricole d'Igny

Le CAUE de l'Essonne a initié cette année un atelier de Lecture du Paysage avec les élèves de terminale du lycée horticole privé Saint Nicolas d'Igny, suivant l'option agriculture - territoire - citoyenneté. Le partenariat avec le Triangle Vert a conduit les paysagistes du CAUE91, Valérie KAUFFMANN et Béatrice JULIEN-LABRUYERE, à choisir la commune de Marcoussis comme premier terrain d'expérimentation de cet atelier.

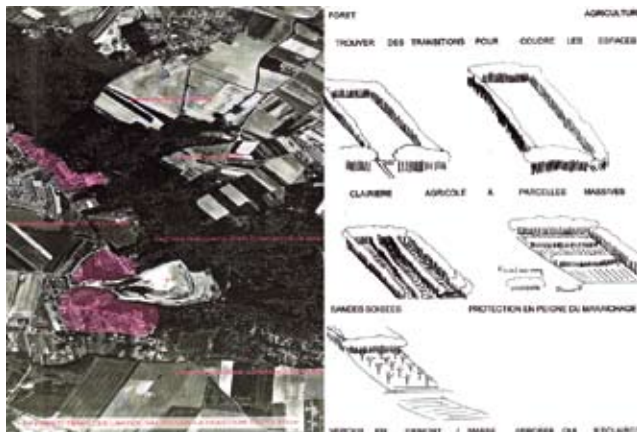


Un carnet de route a été produit, et fourni aux élèves pour la visite de terrain du 4 mars. Ce carnet présente le territoire, son histoire/évolution, aborde la problématique agricole périurbaine, souligne les enjeux du territoire et l'emboîtement des échelles paysagères. Deux parcours thématiques ont été élaborés par le CAUE91 et le Triangle Vert, permettant d'avoir différents points de vue sur l'espace agricole périurbain, et l'imbrication des différentes fonctions sur le territoire. Deux rencontres avec Dider SKURA, agriculteur du Triangle Vert, dans son exploitation, puis avec les Potagers de Marcoussis, ont été organisées.

La visite de terrain a donné lieu à la production de maquette, montage photographique, croquis, et à la réalisation d'une vidéo de la visite (qui a notamment été diffusée lors de la fête de la Fraîse).

Cette expérience est appelée à se renouveler chaque année, en étudiant à chaque fois une nouvelle commune membre du Triangle Vert. Le nouveau carnet de route 2005 a d'ores et déjà été produit par un stagiaire du CAUE, et concerne cette année le territoire de Nozay. La visite de terrain se déroulera en mars 2005.

▲ 1er juin 2004 : soutenances des étudiants de l'ENSP Versailles



Suite à l'atelier ENSP qui s'était déroulé en 2001, avec pour objet la commune de Marcoussis, une nouvelle session a eu lieu à Saulx les Chartreux, avec une quinzaine d'étudiants de deuxième année de l'ENSP.

Encadré par Thierry LAVERNE et Valérie KAUFFMANN (CAUE91), l'atelier a eu pour thème : « Saulx les Chartreux, un village et son territoire ». Les objectifs pédagogiques étaient multiples : sensibilisation aux problématiques périurbaines liées à l'agriculture, découverte d'un projet agri-urbain, appréhension de l'emboîtement des échelles de projet (intérêt et impact d'un projet local à l'échelle régionale).

Le rendu a été formalisé par une première présentation des diagnostics de territoire, puis par une seconde présentation des démarches à mettre en place, et des intentions de projet (en présence de B. Bouvier et C. Stacchetti). Puis les propositions ont été compilées en un dossier qui a été remis aux professeurs et au Triangle Vert (consultable au siège social).

APPLICATION ET CONTRIBUTION

7

Assurant le suivi d'études, le Triangle Vert est attentif et actif quant aux investigations menées sur son territoire. Il est présent lors des réunions pour faire prendre en compte les intérêts de l'agriculture dans des projets qui pourraient les contrarier.

▲ Etude Confluences

Fin 2003, le Triangle Vert a commandé une étude au cabinet Confluences, afin de l'aider à mieux définir, évaluer et évaluer son programme d'actions. La réalisation d'enquêtes complémentaires s'est avérée nécessaire pour pouvoir disposer d'un niveau égal d'informations sur chaque commune du Triangle Vert. La phase de diagnostic a ainsi pu aboutir, fin 2004.

Si l'étude a pris du retard, notamment à cause de difficultés de communication avec le bureau d'études, elle a permis de constituer un solide Comité de Pilotage, réunissant le Triangle Vert et tous ses partenaires.

L'étude est à présent dans sa dernière phase –propositions et programmation– qui devrait trouver un aboutissement dans le courant du premier trimestre 2005.

▲ Suivi des études sur les ruisseaux du Triangle Vert

Le SIVOA et le SIAHVV ont tous deux lancé en 2004 la réalisation d'études portant sur différents cours d'eau concernant le territoire du Triangle Vert, afin notamment d'établir des schémas directeurs de gestion des eaux de ruissellement. L'association a été invitée à assister aux réunions avec les bureaux d'études. Elle a été particulièrement attentive aux propositions formulées qui touchent des secteurs agricoles, et n'a pas manqué de réagir sur ces points, le cas échéant. Ci-dessous, les éléments présentés par les bureaux d'études, ayant trait aux zones agricoles.

SIAHVV – Rouillon

Etat d'avancement : phase 3

Objectifs :

- Maîtriser les ruissellements, les inondations et les rejets vers le milieu naturel
- Définir des aménagements et un programme d'intervention

Observations :

Débordements dans les champs au sud du Rocher de Saulx
Inondations en aval, à La Ville du Bois et Ballainvilliers

Propositions :

- Aménagement de bassins secs envisagé sur Nozay, au sud du Rocher de Saulx. Prairies inondables (lors de crues) pour forcer le débordement sur les zones rurales, et non sur les zones urbaines.

Question :

L'activité agricole peut-elle être maintenue, à ces endroits, dans ces conditions ?

- Aménagements destinés à limiter les ruissellements d'origine agricole, et à retarder l'écoulement
- Mise en place de bandes enherbées, accompagnées de pratiques culturales adaptées à la topographie

SIAHVV – Chauffour, Paradis, et Amoyard

Objectifs communs :

- Gérer les eaux de ruissellement et lutter contre les inondations
- Réaliser un état des lieux exhaustif des rejets de pollution vers le milieu naturel, et mettre en place un programme d'actions pour les proscrire. Faire des préconisations pour le PLU

Observations communes:

- Engorgements en zone urbaine, dus aux ruissellements sur les pentes du coteau du Rocher de Saulx
- Débordements du ru

SIAHVV – Chauffour

Etat d'avancement : phase 1

Propositions :

Phase non encore abordée
Aménagements projetés pour lutter contre les inondations en aval et pour améliorer la qualité de l'eau

SIAHVV – Paradis

Etat d'avancement : phase 1

Propositions :

Phase non encore abordée

SIAHVV – Amoyard

Etat d'avancement : phase 3

Propositions :

- Création de "bassins de rétention linéaires" dans la plaine agricole et au niveau du talweg « Saulxier », afin de ralentir les eaux de ruissellement avant leur arrivée en zone urbaine. Leur implantation est prévue le long des voies de communication au droit du ru et des fossés existants. Régulant ainsi les débits de pointe en différents points du bassin versant, ils diminueraient les phénomènes de débordements dans la plaine agricole.

QUE PENSER DE CES ÉTUDES ?

Ces études montrent que les problèmes urbains (nombre des ruissellements constatés ont été largement aggravés par l'imperméabilisation croissante des sols par l'urbanisation) trouvent une fois de plus leur résolution sur des terrains agricoles. Dans quelques cas seulement, le bureau d'études propose des solutions dont l'impact sur l'agriculture est réduit. La plupart du temps, c'est la création de bassins secs qui est envisagée. Le Triangle Vert a signalé en réunion que si l'on crée de tels bassins, il est alors nécessaire de mettre en place des dispositifs de compensation/dédommagement de l'exploitant lors des périodes de submersion des cultures. La Chambre d'Agriculture, elle, juge que les crues quinquennales et centennales retenues ne justifient pas de tels aménagements, et que d'autres solutions, moins handicapantes pour l'agriculture doivent être trouvées.

De surcroît, plusieurs entretiens avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le service de l'Eau du Conseil Général ont porté sur les techniques alternatives de gestion du ruissellement des eaux de pluie. Ceci figure clairement dans le programme d'action du Triangle Vert. L'association va donc adresser des courriers au SIAHVV et au SIVOA pour renforcer sa position sur ce point, et sensibiliser davantage élus et syndicats de l'eau aux bénéfices mutuels qu'urbains et ruraux auraient à tirer de cette nouvelle gestion durable de l'eau.»



IMPLICATION ET CONTRIBUTION

SIVOA – Mort ru

Etat d'avancement : phase 3

Objectifs :

Aboutir à un programme de travaux pour la réhabilitation des berges et d'un programme de travaux pour lutter efficacement contre les apports d'eaux usées au milieu naturel.

Observations :

Débordements localisés. Gros problèmes d'érosion de berges :

- en amont, lorsqu'il n'y a pas ou peu de bande enherbée entre les cultures et le ru
- en aval, à cause du fort débit du à la pente

Qualité de l'eau mauvaise

Ruissellements d'origine agricole sur le plateau de Nozay Bassin de Nozay appartenant au SIVOA de capacité insuffisante (10 000 m³ ; nécessité de créer 6 600 m³ supplémentaires).

Propositions :

- Dispositifs de retenue des eaux de ruissellement dans le milieu agricole, pour éviter les inondations en aval
 - agrandissement du bassin existant : création de 6 000 m³ supplémentaires
 - réalisation de techniques de rétention à la parcelle, de type noues, mares ou autres
- Dispositions pour éviter l'érosion des berges en milieu agricole : mise en place de bandes enherbées le long des cours d'eau (possibilité de subventions car les cultures du plateau sont céréalières).

SIVOA – Salmouille

(projet encore en cours de définition - source : SIVOA)

Projet de Plan de Paysage :

Il s'agit d'évaluer et de mettre en valeur la variété et la qualité des paysages de la vallée, de reconnaître l'importance des richesses naturelles liées à la pédologie, à la faune et à la flore des milieux humides et de les protéger, tout en valorisant leur potentiel ludique en matière de loisirs liés à l'eau et de promenade. Ce plan de paysage entre tout à fait dans les intentions du Triangle Vert de créer sur son territoire, à terme, un "réseau vert et bleu intercommunal".

Objectifs :

- Disposer d'un état des lieux, pour mieux connaître les caractéristiques et spécificités de la vallée, en terme d'occupation du sol, de valeurs paysagères, de potentiel récréatif et de qualité des milieux naturels, en tenant compte des dispositions réglementaires prévues dans les documents d'urbanisme locaux;
- Révéler la cohérence et la continuité des espaces naturels qui composent la vallée et la fragile harmonie qui s'est établie entre le cours d'eau, sa plaine alluviale et les coteaux qui l'encadrent et aider à la reconnaissance du patrimoine constitué;
- Identifier la nature des menaces qui s'exercent sur les espaces verts: les projets d'urbanisation, les infrastructures prévues, l'impact du mitage et de la déprise agricole, les dégradations et le degré de privatisation des berges;
- Proposer aux différents acteurs locaux un document de référence afin de promouvoir un développement cohérent de la vallée et respectueux de son environnement.
- Ce document pourra être annexé aux POS/PLU

Proposition méthodologique :

L'étude sera articulée en deux parties. Dans un premier temps, il sera question de réaliser un état des lieux de la vallée et d'identifier les mutations envisageables. Ensuite, à l'appui de ce diagnostic prospectif, seront proposés des scénarios de protection et de mise en valeur du patrimoine de la vallée.

▲ Etude comparative des sites de projets agri-urbains en Ile de France

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat DRIAF/IAURIF, chaque structure ayant accueilli un stagiaire (IAURIF : stagiaire INRA ; DRIAF : stagiaire architecte italien) au cours du premier semestre 2004. Le Triangle Vert a répondu favorablement aux enquêtes réalisées par Mario GALLI et Hélène DESLANDES.

L'étude analyse les différents projets agriurbains franciliens, «laboratoires d'expériences nouvelles» : Vernouillet, le Plateau Briard, le Triangle Vert, le Plateau agricole du centre Essonne, la Terre et la Cité (plateau de Saclay), la plaine de Versailles, la plaine de Cergy-Pontoise, et les Champs de la Ville (Sénart).

L'accent est mis sur la nouvelle gestion de l'espace, particulièrement intéressante dans le contexte de relance des réflexions sur la planification régionale et sa mise en oeuvre.

Cette étude prend pour point de départ une présentation de chaque programme de développement agri-urbain sous forme de fiche détaillée, afin mettre en exergue similitudes et différences :

- Origine du projet (problématique et initiateur)
- Contenu du projet (objectif, programme d'actions)
- Réalisation (outils, financements)
- Vie du projet (animateur, pédagogie)
- Bilan et perspectives

L'analyse de ces projets s'effectue selon plusieurs angles d'approche :

- les outils foncier mis en place
- la valorisation économique de la proximité urbaine (développement de circuits courts, qualité...)
- la prise en compte des nouvelles fonctions, nouvelles exigences (services à la population -non liés directement aux productions-, environnement, paysage)

Cette analyse pourra servir de référence à la Région, pour la gestion de l'espace tant en termes de territoire (protection de l'agriculture, exigences des espaces agricoles, frein de l'extension urbaine), que de moyens (portage des collectivités, capacité d'innovation, implication et motivation des agriculteurs, modes de financement). La fin de l'étude est prévue avant l'été 2005.

La constitution du comité de pilotage du Triangle Vert, à l'occasion de l'étude Confluences, a permis de rassembler tous les partenaires, techniques et financiers, de l'association, de favoriser les échanges entre eux, et de consolider de solides relations.

1- AVEC LES STRUCTURES RÉGIONALES : CONSEIL RÉGIONAL, AEV, IAURIF

A l'heure de la révision du Schéma Directeur de la Région Ile de France, la Région a souhaité venir voir de près une politique locale de protection des espaces agricoles, dans le cadre de la Ceinture Verte d'Ile de France.

A l'initiative de l'IAURIF, une journée de visite de différents sites de la Ceinture Verte a été organisée le 28 septembre pour les services régionaux : IAURIF, AEV et Conseil Régional. Une cinquantaine de personnes a donc pu assister, dans la matinée, à une présentation orale de la démarche entreprise par le Triangle Vert, suivie d'une visite du territoire en autocar.



Cette visite avait pour principaux objectifs :

- de présenter des exemples concrets de la mise en œuvre, souvent dans des conditions délicates, du projet de Ceinture Verte Régionale
- de montrer la diversité des enjeux (environnement, habitat, activité...) de l'espace périurbain francilien
- d'apporter des éléments de réflexion et de débat sur le devenir possible et souhaitable de cet espace au sein de la région, en offrant à l'ensemble des participants une occasion d'enrichir leur collection de références communes.

Dans le futur SDRIF, en cours d'élaboration par la Région, le champ de la production n'est plus seulement du registre du produit, mais est élargi à celui du territoire, ce que le Triangle Vert met en avant dans son projet. D'autre part, le futur document régional tente de faire émerger une liste relativement exhaustive des territoires potentiels de projet agri-urbain (basée principalement sur un principe de contiguïté).

2- AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ESSONNE

▲ Suite à la participation de l'association aux Assises nationales sur les Espaces Naturels Sensibles (voir p5), le Conseil Général de l'Essonne a sollicité le Triangle Vert, en la personne de Brigitte Bouvier, pour qu'une présentation du projet de l'association soit effectuée devant les membres du département ENS du Conseil Général.

▲ Le Conseil Général a récemment mis en place une cellule transversale aux services de l'aménagement du territoire et de l'agriculture.

Mme OBADIA, rencontrée le 20 décembre, est en charge de la rédaction d'un rapport pour la mise en place de la politique départementale de l'agriculture.

Le Triangle Vert a été sollicité pour contribuer à la définition d'un programme de financement afin d'accompagner, en Essonne, les démarches de soutien à l'agriculture périurbaine.

Les axes d'orientations et pistes d'actions de l'association figurent déjà comme des références pour aider les projets agri-urbains à venir.

▲ Le Triangle Vert a par ailleurs été convié par le Conseil Général à participer à l'Observatoire de suivi des engagements pris dans le cadre de l'Agenda 21 départemental. Des groupes thématiques ont été constitués, et se réunissent régulièrement. C'est l'occasion pour l'association de "combattre certaines idées reçues", et de sensibiliser les citoyens membres du groupe de travail sur l'agriculture périurbaine.

▲ Le Président du Conseil Général, Michel BERSON, a effectué une visite, le 16 novembre, des communes du canton de Villebon sur Yvette (Saulx les Chartreux, Champlan, Villebon sur Yvette, Villejust et Ballainvilliers). Lors de la visite en car, les maires et adjoints ont pu présenter leur commune à tour de rôle. Brigitte BOUVIER a mis l'accent sur les paysages et l'agriculture de ce territoire, participant au projet du Triangle Vert. M. BERSON a salué une nouvelle fois l'initiative locale menée à l'échelle du Triangle Vert : un « projet courageux ».

3- AVEC LE CAUE91

Le 29 avril 2004 une convention a été signée entre le Triangle Vert et le CAUE, ce dernier assurant une mission de conseil et assistance, et des actions de sensibilisation concernant :

- la connaissance du territoire partagé
- l'aide à l'élaboration de supports de communication

C'est donc avec l'aide du CAUE qu'ont été réalisés les dix panneaux d'informations à l'occasion de la Fête de la Fraîse à Marcoussis.

La maquette est actuellement en cours de modification, afin de pouvoir être éditée sous forme de brochure d'information et de sensibilisation, que chaque commune pourra distribuer comme elle le souhaite.

Le Triangle Vert adhère au CAUE 91 en tant que membre bienfaiteur.

4- AVEC UN RÉSEAU D'ENSEIGNANTS CHERCHEURS, SPÉCIALISTES EN AGRICULTURE PÉRIURBAINE

▲ séminaires acteurs et chercheurs 2 mars et 3 juin 2004

Des rencontres entre des chercheurs en agriculture périurbaine, des responsables du réseau Terres en Ville (regroupant des communautés d'agglomération menant des politiques agricoles périurbaines sur leur territoire) et la Région Ile de France ont eu lieu. L'objectif de ces réunions était de déterminer des axes d'investigation intéressants à la fois le collectif de chercheurs, la Région, et Terres en Ville. Une convention est en projet entre la Région Ile de France et le réseau Terres en Villes. Un nouvel atelier aura lieu début 2005.



MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE PARTAGÉE

▲ Réunions du collectif de chercheurs PAREO (paysage agriculture et risque environnemental dans les espaces ouverts périurbains)

Le 16 décembre 2004 a ainsi eu lieu un atelier intitulé « urbanisme, paysagisme, et architecture », destiné à permettre des échanges entre des acteurs locaux et des spécialistes de ces différentes disciplines.

Ces rencontres permettent d'entretenir la réflexion, d'échanger des expériences, et de déboucher sur des travaux communs, notamment dans le cadre de programmes de recherche, dont la thématique intéresse à la fois le monde de la recherche en agriculture périurbaine, et le Triangle Vert : par exemple, la qualité des produits.

5- AVEC L'ÉTAT ET LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

▲ Interpellation de la profession notariale, par courrier

A Marcoussis, un terrain agricole a été acquis via une fausse donation (et payé de la main à la main) par des gens du voyage, à des fins de construction d'habitat précaire. Les forces de police étant intervenues, les travaux ont été stoppés à temps. Néanmoins, il convient de sensibiliser l'ensemble de la profession notariale à ce problème, et d'attirer son attention sur la fragilité de ces espaces.

C'est pourquoi un courrier a été envoyé au Conseil Supérieur du notariat, à la Chambre des Notaires de Paris et à la Chambre des Notaires de l'Essonne. Une copie de ce courrier a été adressée à la SAFER ainsi qu'à la députée Mme KOSCIUSKO-MORIZET, qui a à son tour interpellé le Ministre de l'Agriculture sur ce point, et sur la possibilité d'une dérogation législative qui autoriserait un droit de regard pour la SAFER sur ce type de transaction foncière. Aucun retour de la part du Ministre ne nous est parvenu en 2004. Le nouveau Ministre de l'Agriculture, Dominique BUSSEAU, sera de nouveau interpellé sur ce point.

▲ Rendez-vous avec la DRIAF sur le thème de l'emploi dans l'agriculture le 14 avril 2004

Pour faire suite à la rencontre avec le Ministre de l'Agriculture en novembre 2003, la directrice régionale de l'agriculture et de la forêt a souhaité rencontrer le Triangle Vert. C'est finalement Dominique RIFFARD, chef du service régional de l'Inspection du travail, de l'emploi et de la politique sociale agricoles, qui a participé à cet entretien. Il a souhaité que les difficultés soient clairement identifiées, afin de réfléchir ensemble à la manière d'y répondre, et que les exploitants s'expriment sur leurs besoins, leurs difficultés, leurs projets professionnels.

6- AVEC NOS PARTENAIRES EUROPÉENS

Le 28 juin 2004, la Commission Interreg a rendu son avis sur le dossier déposé le 9 avril. Le projet a été jugé intéressant, mais il devait être revu. Il a donc été rejeté pour cet appel à projet.

▲ Résumé du processus PULSE

- Première initiative d'Alterra, lors d'une journée d'information sur Interreg, en septembre 2001.
- Début du projet en avril 2002. Participant: Alterra, l'Université de Cambridge, l'Université de Reutlingen, l'École Paysage Versailles, Strasbourg, Leidschendam-Voorburg, Amersfoort.
- Mars 2003: DLG est manager du projet
- Été 2003: démission de plusieurs partenaires
- Février 2004: VLM (Belgique) rejoint le projet.

- 29 avril 2004 : dépôt du dossier
- 28 juin 2004 : le projet est jugé intéressant, mais doit être revu. Il est rejeté pour cet appel à projet.

▲ Evaluation du projet PULSE par la commission/ notre regard critique

- élaboration d'un nouveau concept, jugé intéressant par la commission Interreg, et tous les partenaires européens avec qui nous avons été en contact
- caractère innovant de l'approche, de la démarche
- construction d'un partenariat original et fort (implication tant au niveau local que transnational)
- faible transnationalité
- investissement trop local et mal relié au concept
- pas assez de lien avec les politiques nationales et européennes
- bénéfice direct pour les partenaires pas assez démontré/ évident

▲ Les bénéfices du projet

- l'énergie déployée pour monter le projet a servi de catalyseur pour les projets locaux
- constitution d'un partenariat à l'échelle européenne ; réseau

▲ Les leçons à tirer de cette expérience

- les membres du comité de pilotage auraient du être contactés plus tôt dans la préparation du projet
- les projets locaux auraient du découler du concept transnational
- investir plus de temps dans les réunions
- les partenaires gouvernementaux auraient du participer davantage à la démarche, et effectuer un réel lobbying
- toujours essayer de « faire court et simple »

Il a été convenu avec les partenaires de programmer au moins une rencontre annuelle, pour entretenir les liens créés dans le cadre du projet PULSE, poursuivre les échanges d'expériences, et éventuellement bâtir un nouveau projet à soumettre à Interreg IV (programme et calendrier non encore définis).

7- AVEC D'AUTRES STRUCTURES MENANT DES PROJETS AGRI-URBAINS

▲ Participation à des réunions et assemblées générales de :

- l'ADAPAVE (association pour le développement de l'agriculture périurbaine à Vernouillet et ses environs), à Vernouillet (78)
- les Champs de la Ville, à Lieusaint/Sénart

▲ Participation à un atelier européen SOS (Sustainable Open Spaces - espaces ouverts durables)

Cet atelier a été réalisé par la Bergerie Nationale de Rambouillet et la commune de Périgny sur Yerres (94), le 7 juillet 2004.

La commune de Périgny organisait une visite du sentier d'interprétation en cours de réalisation sur son territoire. Cela a été très enrichissant de suivre une telle opération, également envisagée dans le programme d'actions du Triangle Vert.

Nous avons ainsi pu assister au dévoilement du projet des panneaux d'information qui jalonnent le sentier de découverte de l'agriculture dans le domaine Saint Leu (lotissement maraîcher), et discuter avec la personne qui a réalisé les études et la définition de ce projet, Sylvaine BATAILLE.

2005, ANNÉE DE CONCRETISATION

11

▲ Mise en œuvre du programme d'actions pluri-annuel

A la suite d'une première étude intercommunale (mars 2003), ayant mis en évidence les principaux problèmes que rencontraient les exploitants agricoles du Triangle Vert, plusieurs axes d'intervention ont été envisagés, constituant les fondements du futur programme d'actions de l'association.

Mais l'association manque de données précises, chiffrées et cartographiées, sur l'ensemble des communes du Triangle. C'est pourquoi une étude a été lancée en novembre 2003. Elle doit aboutir, début 2005, à la définition des grands axes du projet, à une programmation pluri-annuelle d'actions assortie d'une évaluation financière. Une fois hiérarchisées, ces actions seront intégrées dans les budgets communaux, selon la volonté des municipalités, et après concertation dans le cadre du Triangle Vert.

▲ Renforcement des partenariats

L'association souhaite que les partenaires financiers du projet, ainsi que d'autres structures bénéficiant d'une expertise dans un ou plusieurs domaines concernés par l'étude et le projet du Triangle Vert, soient associés aux discussions et réflexions.

Ainsi, le Comité de Pilotage, qui suit d'ores et déjà le déroulement de l'étude Confluences, intègre la Région Ile de France, l'Agence des Espaces Verts, le Conseil Général de l'Essonne, la Chambre d'Agriculture, l'ARASEA, la DDAF de l'Essonne, la DRIAF, la DIREN, l'Agence de l'Eau, le SIVOA et le SIAHVY, la SAFER, le CAUE de l'Essonne et le laboratoire de recherches de l'ENSPVersailles.

Le Conseil Régional a accordé à l'association en 2003 une subvention d'un montant total de 48 000 €, correspondant à trois postes distincts : l'animation de l'association (poste de chargée de mission), l'étude actuellement réalisée par Confluences, et la rédaction et la signature de la charte de développement agricole. L'étude Confluences vient d'entrer dans sa dernière étape : la formulation de propositions constituant un programme d'actions pluri-annuel. Une fois l'étude terminée, les communes pourront, avec le Triangle Vert, solliciter une aide technique et financière auprès des partenaires du projet, pour la mise en œuvre des actions.

▲ Création d'un troisième collège au sein du Triangle Vert

Cela avait été évoqué lors des réunions qui ont précédé la création du Triangle Vert, et volontairement différé, le temps du lancement du projet.

Il est aujourd'hui temps de créer un troisième collège permettant aux associations et aux habitants, eux aussi usagers de l'espace agricole périurbain, de participer à la démarche conduite par le Triangle Vert. L'association deviendra ainsi pleinement un lieu de rencontre et d'échanges entre urbains et ruraux, et favorisera un réel partage du projet. Nos partenaires financeurs tels que la Région et le Département, insistent beaucoup sur ce point. Enfin, cette "ouverture" accroîtra encore la diffusion des informations au sein de la population.

▲ Signature d'une charte de développement agricole

Elle constituera, pour les membres du Triangle Vert, un deuxième niveau de contractualisation et d'engagement, après la création de l'association, et pour les partenaires extérieurs au Triangle, l'occasion de concrétiser dans la durée, leur soutien au projet global.

Elle rappellera en effet les objectifs généraux du projet, partagé par les signataires, et définis plus précisément, à l'échelle du territoire du Triangle Vert, ainsi que le rôle et l'engagement de chacun dans le projet intercommunal d'agriculture périurbaine.

▲ Edition de brochures d'information

Les maquettes réalisées pour la fête de la Fraise 2004 ont été réutilisées afin de composer une brochure d'information. Son édition est prévue pour le premier trimestre 2005.

▲ Implantation de panneaux à l'entrée de chemins ruraux

L'association a pour projet l'implantation de panneaux de sensibilisation et d'information à l'entrée de certains chemins ruraux, afin de signifier aux promeneurs le seuil d'entrée dans l'espace agricole, support d'une activité économique, et afin de les inviter à plus de respect pour les cultures et les agriculteurs.

Le contenu et la forme des panneaux ont plusieurs fois été discutés en réunion au cours de l'année. Le débat porte à présent sur les matériaux à utiliser. Plusieurs devis ont été demandés. Le bureau tranchera début 2005, et une demande de subvention sera alors adressée à la Région et au Département. La pose du premier panneau fera l'objet d'une petite cérémonie, à laquelle seront conviés les partenaires de l'association.

▲ Le Triangle Vert sur internet

Les communes de Marcoussis et Saulx les Chartreux ont d'ores et déjà consacré, en 2004, une page de leur site internet au Triangle Vert, afin de présenter le projet à la population. L'objectif pour 2005 est que chaque commune puisse diffuser ces informations sur son site.

De plus, l'association va se doter, en 2005, de son propre site internet. Les informations seront ainsi directement accessibles aux habitants des communes ainsi qu'à n'importe quelle personne effectuant des recherches. Le site sera mis à jour en interne, par C. STACCHETTI, et la publication des dernières actualités sera très rapide. La création du site est en cours, avec l'aide d'Asso 91, une association aidant les associations essonniennes à construire leur site internet.



LE POINT SUR LES FINANCEMENTS

La photographie de l'exercice 2004 (voir ci-contre) fait apparaître que la totalité des dépenses du Triangle Vert en 2004 correspond à des frais de fonctionnement (salaire, charges sociales, déplacements, et étude Confluences), pour un total d'environ 58 000 €.

Les recettes, elles, sont presque exclusivement des subventions publiques, pour un total de 136 700 €. Cela était attendu, et pourtant, il est regrettable de constater que les seules recettes propres de l'association, que sont les cotisations annuelles, n'ont pas été perçues en totalité.

En effet, malgré plusieurs relances par courrier, plusieurs participants au projet ne se sont pas acquittés de leur cotisation au titre de l'année 2004.

Toutefois, afin de ne pas pénaliser l'avancement du projet, et afin que tous les participants soient informés de la même manière, tous les documents et convocations ont continué à être envoyés normalement.

Bien que la cotisation ne représente qu'une infime part du budget du Triangle Vert, elle est symbolique, et elle avait d'ailleurs été décidée en ce sens (ne devant pas être un frein à l'adhésion). D'autre part, elle doit être versée par tous les membres, communes comme agriculteurs. Il conviendra donc d'attirer l'attention de tous, lors de l'assemblée générale, sur ce point.

Au 31-12-2004, le niveau du compte bancaire est de 76 980,92 €. D'autre part, les comptes de l'exercice clôt le 31 décembre 2004 font apparaître un résultat d'environ 70 000 €, soit un excédent budgétaire.

Certaines dépenses n'ont en effet pas été engagées :

- Les prestations informatiques : les informations ont d'abord été mises sur les sites internet communaux (action non terminée); ensuite, il a été trouvé un prestataire associatif pour réaliser le site internet de l'association, mais à moindre frais, les mises à jour étant, de plus, effectuées en interne. Internalisation des coûts = économies.
- L'édition de la brochure est en retard, car des modifications se sont avérées nécessaires. Une provision a donc été faite en 2004, mais la dépense sera engagée en 2005.
- L'achat de matériel informatique, de documentation générale et technique, et la formation, du fait de l'incertitude concernant certaines subventions, et de retards dans les versements.
- La rédaction et la signature de la charte de développement agricole n'ont pas encore eu lieu.
- Le retard pris dans la réalisation de l'étude par Confluences a décalé sur 2005 le paiement des factures, d'autant plus que l'association attend d'obtenir satisfaction quant à sa commande avant de s'acquitter de la dernière facture reçue.

Ces dépenses seront engagées et/ou reconduites en 2005. Il est à noter que les deux derniers points - dont le soutien financier avait fait l'objet d'une convention avec la Région - n'étant pas terminés, il n'a pas été possible de déposer une nouvelle demande de subvention au titre de l'animation de l'association auprès de la Région. Le poste d'animateur est donc pour l'instant uniquement pris en charge par les communes. Une fois l'étude terminée, et la charte agricole signée et rédigée, le solde de la subvention régionale sera attribué au Triangle Vert. Il sera ensuite possible de déposer un dossier de demande de subvention pour la mise en œuvre du projet. L'aide à l'animation sera alors de 50%.

D'autre part :

- Il n'a pas encore été fait appel à un commissaire aux comptes pour valider la comptabilité de la demi-année 2003. Cela sera effectué en 2005 (validation de 2003 et 2004 en même temps).
- Il y a eu moins de frais de déplacement que prévu, en raison de l'arrêt du projet européen PULSE.

Enfin :

- Certaines dépenses imprévues ont eu lieu, mais sans grever le budget, telles l'adhésion au CAUE de l'Essonne, rendue nécessaire par la signature d'une convention pour un partenariat sensibilisation/communication.
- La commune de Villebon sur Yvette a officiellement rejoint l'association par la signature de la convention d'objectifs fin 2004. Elle s'est ensuite très rapidement acquittée de sa participation financière au titre des exercices 2003 et 2004.
- Le Conseil Général a octroyé une subvention d'étude de 11 645 € au Triangle Vert. C'est un peu moins que ce qui avait été prévu, le Département prenant pour référence le coût hors taxe de l'étude (alors que la Région prend en compte le montant TTC).

Les contributions à l'étude Confluences se répartissent donc comme suit :

	montant	part
Région	30 400 €	55 %
Département	11 645 €	21 %
Communes	13 665 €	25 %
Total	55 710 €	100 %



conception : Triangle Vert et CAUE91 - impression : Emendo



Le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix
Mairie, 5 rue Alfred Dubois - 91460 MARCOUSSIS

Tél : 01 64 49 69 79 - Fax : 01 69 01 18 53 - Mail : trianglevert@wanadoo.fr

